



## Emprisonnement de mon patron

Par **nounou1811**, le **19/01/2011** à **14:55**

bonjour mon patron vient detre condané pour une lourde peine demprisonnement il na aussi plu le droit dexercer sa profession il me contact toujours par telephone mai fai kom si de rien netai koment faire pour toucher mon salaire de decembre que je nai toujours pa eu et celui de janvier et aussi mon attestaion assedic pour pouvoir toucher mon chomage MERCI de me repondre

Par **P.M.**, le **19/01/2011** à **15:19**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez si cela voudrait dire que l'employeur a été incarcéré et qu'il n'est plus en état de gérer l'entreprise et qu'il n'y a personne qui le remplace...

Il faudrait que vous voyez avec le Tribunal de Commerce pour faire constater la situation de cessation de paiement...